

PROCES VERBAL

de la réunion du comite syndical

du Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch

Du 12 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 12 décembre à 18 h, les membres du Syndicat Mixte Garonne Aussonnelle Louge Touch proclamés élus par l'organe délibérant des collectivités membres, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de Conférence de la Maison du Touch à RIEUMES 31370, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain DINTILHAC.

Date de la convocation : le 29 novembre 2019

Membres en exercice : 90

Etaient présents :

Mesdames BOYE Brigitte, BERARDO Ginette, LEMAO Christiane, PRAT Annick.

Messieurs BAQUIE André, MAUMUS Jean-François, SAINT BLANCAT Claude, DINTILHAC Pierre-Alain, POUSSOU Gérard, MERCANTI Jean-Paul, BOUCHARD Nicolas, COUSSEAU Serge, DEMELLIS Arnaud, COULAND Patrick, DUMAS Jean-Louis, BONNEMAISON Guy, BORALI Michel, DUTRAIN Marc, GADBIN Ghislain, DUPRAT Philippe, DUZERT Roger, PASCAL David, DAMIENS Gérald, DUPRAT Michel, LAJOUS Jean-Claude, TARRAUDE Bernard, NIVERT Philippe, LEFEBVRE Patrick.

Etaient excusés :

Madame BARES Françoise.

Messieurs LECUYER Philippe, BOUE Pierre-Louis, COMAS Martin, SOULAN Yves.

Etaient absents :

Mesdames VITET Martine, BAHEU Mélina, TASSELI Josiane, SALVADOR Annie, LAUGA Hélène, MIRALES Hélène, COURTOIS-PERISSE Jennifer, GESTA Isabelle, ALVES-COSTA Maëva, ROUQUETTE Amandine, COSTE Alexandra.

Messieurs DUPRAT André, ABADIE Marc, ARCIDET Guillaume, LERAT Jacques, EQUILBEC Laurent, BENALET Jean-François, SACAREAU Jean-Jacques, LARRIEU Joël, MEDOUS Francis, ZARDO Léonard, LACOMBE Bernard, GUYOT Philippe, KOZIOL François, LECUSSAN Alain, DUTRAIN Jérôme, GASQUET Etienne, PAVAN Jean-Pierre, PERY Denis, TOFFOLON Joseph, CASTIES Nicolas, LAGUENS Bernard, ALM Dominique, AUBERT Alain, PELLEGRINO Joseph, ABADIE Bernard, ADABIE Jean-Luc, BERTIN Jacques, BLANC Paul-Marie, BRUSTON Joël, CHANTRAN Thierry, COUSSEAU Jean-Marc, ESTRADE Roland, FOURCADE Francis, GABRIEL Roger, GARCIA Franck, MALLET Jérôme, NOUGARO Philippe, PASIAN Frédéric, SAINTE MARIE Robert, SANCERRY Guillaume, SERIGNAC Jean, ALLARD Pierre, CHARLAS Gabriel, FAURE Thomas, FRECHOU Alain, HEINIGER Roger.

Pouvoirs :

Monsieur SOULAN Yves à Madame BERARDO Ginette.

COMPTE-RENDU DE SEANCE

- Un secrétaire de séance est désigné parmi les membres de l'Assemblée présents : Madame PRAT Annick.
- L'Assemblée Générale initialement prévue le 28 novembre 2019 n'a pas pu se tenir, du fait que le quorum n'a pas été atteint. C'est pourquoi, aujourd'hui, la séance est ouverte, sans condition de quorum mais l'appel est tout de même fait.
- Le procès-verbal de la dernière assemblée Générale, en date du 4 juillet 2019, ne fait l'objet d'aucune remarque ; il est approuvé à l'unanimité.

1 – Débat des Orientations Budgétaires (DOB)

Les dépenses d'investissements prévus pour l'année à venir :

⇒ Budget AAT

- Etude PPG Louge / DIG
- Etude Bassin Versant de la Magdelaine
- Etude de préfiguration des systèmes d'endiguement
- Etude sur les falaises de Palaminy
- Extension Maison du Touch
- Gestion courante des cours d'eau : travaux d'embâcles sur la Louge, la Bure

⇒ Budget EAU

- Entretien des retenues (changement vannes, bajoyer, hydrocurage)

2 – Compte administratif du Syndicat du Courbet

Le Syndicat du Courbet présente un résultat excédentaire de 67,45 euros pour l'année 2018.

Cet excédent doit être repris dans la comptabilité du SMGALT ; à cet effet, l'Assemblée doit donc valider par principe le Compte Administratif du Courbet et autoriser le Président à signer tous les documents y afférents.

3 – Travaux sur les cours d'eau et sur les retenues

⇒ TRAVAUX SUR LES COURS D'EAU

- **Rivière de l'Aussonnelle et Ruisseau de Lascrabères – Fontenilles (16 580 € HT)**

La DIG d'urgence a été accordée par la DDT31 le 6 décembre 2019 ; les demandes d'autorisation de passage ont été envoyées aux propriétaires.

- **Rivière de l'Aussonnelle - Lèguevin (24 936 € HT)**

La première phase des travaux a été réalisée ; la deuxième phase est prévue début 2020.

- **Rivière de la Louge - Terrebase (2400 € HT)**

La DIG d'urgence a été accordée par la DDT31 le 26 novembre 2019 ; les demandes d'autorisation de passage ont été envoyées aux propriétaires.

- **Rivière de la Louge - Peyssies (1500 € HT)**

Les demandes d'autorisation de passage ont été envoyées aux propriétaires.

- **Rivière de la Louge - Longages (1600 € HT)**

Les travaux sont à lancer

- **Ruisseau de la Bure - Poucharramet (1200 € HT)**

La DIG d'urgence a été accordée par la DDT31 le 25 octobre 2019 ; les demandes d'autorisation de passage ont été envoyées aux propriétaires.

- **Fleuve Garonne – Réhabilitation de la roselière- Cazères- (3980 € HT)**

Le devis est en cours de modification ; les travaux sont prévus en 2020.

⇒ TRAVAUX SUR LES RETENUES

- **Réhabilitation du chemin de lac de Fabas/Saint-André (21 234,50 € HT)**

Les travaux sont terminés depuis octobre 2019

- **Curage des fossés en bas des 3 retenues (6484 € HT)**

Le curage a été réalisé ; il reste à reprendre la terre d'ici la fin d'année 2019, avec fauchage des digues

- **Changement de la vanne de restitution défectueuse**

Le Président informe l'Assemblée du problème rencontré quant au changement de la vanne défectueuse sur la retenue de Savères. Initialement, le devis proposé lors de l'assemblée générale du 4 juillet 2019 avait été estimé à 25 000 € HT.

Or, après consultation auprès de trois fournisseurs en direct, le Syndicat n'a obtenu qu'une seule réponse ; il s'agit de l'entreprise SOVERDI – Route de Dieupentale à Verdun sur Garonne 82600, pour un montant de 66 980 € HT (soit 80 376 € TTC).

C'est une vanne automatisée, avec des dimensions non standard, qui permet notamment le réglage du débit réservé ; d'où la complexité pour sa fabrication, qui se ressent sur son coût.

Vu la perte d'eau occasionnée et le délai de réalisation de ladite vanne (17 semaines), le Président demande à l'Assemblée l'autorisation de signer l'unique devis reçu, afin que la vanne soit changée avant la prochaine saison d'irrigation.

Accepté à l'unanimité.

- **Prochains travaux (Rapports et demande de devis en cours) :**

- Reprise de l'évacuation d'un drain de fossé à la retenue de Savères
- Reprise du mur bajoyer sur la retenue de Fabas/Saint André
- Hydrocurages des drains sur les 3 retenues
- Etude de stabilité du barrage et pose de piezomètres en pied

- **Autres travaux à prévoir :**

- Inspection vidéo des conduites sur des retenues de Fabas et Savères
- Changement de la vanne de restitution-vidange pour une vanne de régulation à effacement total sur la retenue de la Bure...

3- Mise à disposition du personnel

⇒ BARREAUD Mélanie

Avant son transfert au SMGLAT, madame BARREAUD Mélanie bénéficiait d'une mise à disposition à temps partiel (20% soit une journée par semaine) de l'Association Demain Deux Berges en vue d'exercer la fonction d'animatrice, à compter du 1^{er} juin 2019 et ce, pour une durée de 36 mois.

Il s'agit donc de régulariser ladite mise à disposition au sein de Syndicat et d'autoriser le Président à la signer.

Adopté à l'unanimité.

⇒ SIMON Paul

Le Président du SMGALT a sollicité le Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG) pour la mise à disposition à temps partiel (20% soit une journée par semaine) pour une durée d'un an reconductible si besoin, de Monsieur Paul SIMON, en vue d'exercer la fonction « d'ingénieur rivière » au sein du Syndicat.

Il s'agit donc d'approuver ce projet et d'autoriser le Président à signer tous les documents en rapport avec cette convention de mise à disposition prévue début d'année 2020.

Adopté à l'unanimité.

4 - Questions diverses

⇒ Etude hydro-géomorphologique

Falaises de Garonne - Commune de Palaminy – 14 870 € HT

La phase d'investigation est terminée : le premier compte rendu est attendu pour fin décembre 2019

⇒ Etude du bassin versant de la Magdelaine (Labastide-Paumès)

La phase 1 est terminée : il s'agissait d'établir un état des lieux / diagnostic à l'échelle du Bassin Versant

La phase 2 est également terminée : elle consistait en des propositions de scénarios d'aménagements visant à résoudre ou du moins rendre acceptables les désordres identifiés :

- aménagements généraux de lutte contre le ruissellement et le lessivage des sols à l'échelle du BV
- aménagements ponctuels pour la protection des secteurs à fort enjeux (village de Labastide-Paumes).

Les élus se sont réunis en novembre 2019 pour décider des scénarios à retenir.

Prochainement, il est prévu de passer à la phase 3 d'avant-projet.

◆ ◆ ◆

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 19 heures 15.

Le Président,
Pierre-Alain DINTILHAC.

SYNDICAT MIXTE
GARONNE AUSSONNELLE
LOUGE TOUCH
12 rue Notre Dame - 31870 RIEUMES

